

Le programme d'une taille XXL interpelle forcément !

C'est bien vu !

Le premier magistrat de la commune n'hésite pas à proférer des énormités, car le candidat aux très prochaines élections cantonales est déjà en campagne !

Tout le démontre:

Il annonce qu'il compte capter la clientèle des militaires de la Simmad. Il semble ainsi reconnaître que le projet du gouvernement (réforme des armées) est une bonne chose, au moins pour Saint Jean d'Illac. Il avoue donc être à l'origine de ces programmes colossaux. Se cacher derrière le fait que la zone était déjà constructible avant sa venue, c'est vous prendre pour des... ignorants !

De plus les Simmadiens devraient arriver dès 2011 alors que selon le même édile les travaux n'auront pas encore débuté (premières livraisons au second trimestre 2012)

Il y a actuellement de nombreux hectares constructibles sur la commune, dont beaucoup sont bien plus éloignés de la zone exposée aux nuisances sonores de l'aéroport (voir Plan Exposition Bruit) et bien plus près des écoles, commerces et centres associatifs et sportifs !

Les autorités aéroportuaires ont-elles donné un avis favorable à ce programme ?

Le centre bourg, par exemple, qui serait de plus bien plus facile à densifier ne figure dans aucun programme immobilier. Pourquoi aller densifier la périphérie de la ville ?

"La CUB jouant un effet aimant bien plus significatif que le bassin d'Arcachon, ces programmes ne devraient pas saturer la circulation dans le centre ville." Et les enfants, où seront-ils scolarisés ?

En plein centre ville pour les maternelles (Cézanne)

En plein centre ville pour les primaires (Monnet),

En sortie de ville, vers le bassin, pour les collégiens !

Les parents les laisseront-ils aller seuls vers le centre ville en traversant les deux axes à grande circulation que sont les RD 211 et RD 106 ?

De même les nouveaux arrivants n'iront-ils pas faire leurs courses en centre ville ? Les petits commerçants, que M. Fergeau a ardemment "défendus" lors de l'installation du centre commercial Casino, apprécieront.

Le glorieux édile, qui pense à tout, va lancer une étude d'impact qui passera au crible les besoins associés en infrastructures (eau, assainissement, voirie, écoles, etc. !)

Nous vous assurons que nous aurions commencé par cela, au lieu de le faire après !

Pensez vous réellement que le PC* sera refusé pour cause de manque de classe dans les écoles, ou pour manque de capacité d'assainissement ?

Mais, soyons rassurés les bâtiments répondront au label BBC. Il y aura même des bandes végétales entre les bâtiments. Quand on abat, définitivement, près de 10 ha de forêt, le bilan carbone ne peut pas être mis en avant. 50 maisons consommeront toujours moins que 500 logements !

Notre édile cherche à nous masquer la réalité derrière un discours démagogique:

Il ne vise pas les militaires, mais une toute autre cible électorale

Il met la charrue avant les bœufs en prévoyant les études d'impact après lancement des projets (il les a déjà fait intégrer à l'actif) pour pouvoir présenter un PLU cool, puisque ne tenant plus compte de ces constructions !

Il fait miroiter des normes BBC** pour faire avaler la disparition de 10 ha de forêt.

Artémis, maitresse de la nature sauvage et des animaux, réussira t'elle à conduire les égarés hors de la nuit, comme le dit la mythologie grecque ?

Nous vous convions à nous rejoindre pour l'y aider ! Si vous ne l'avez déjà fait, répondez à notre "[Enquête urbanisme](#)"

- PC Permis de Construire ** BBC bâtiment Basse Consommation